



Droit d'utilisation de logo

Par **Joack67**, le **01/11/2012** à **14:55**

Bonjour,

Je suis acuellement en train de créer une application pour telephone mobile. Or j'utilise des logos d'entreprise existant mais aussi des logos que j'ai modifié pour qu'ils collent un peu plus a l'interface.

Avons-nous le droit de faire ce que j'ai fais? Vers quel texte de loi puis je me tourner pour répondre a ma question?

Je vous remercie, Joachim